

Précis historique

Objekttyp: **Chapter**

Zeitschrift: **Revue suisse de numismatique = Schweizerische numismatische Rundschau**

Band (Jahr): **5 (1895)**

PDF erstellt am: **23.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LES MONNAIES DE GLARIS

I.

Précis historique.

La vallée de Glaris fut évangélisée au VI^e siècle par saint Fridolin, originaire d'Irlande et compagnon de saint Gall. D'après une légende, Urs, seigneur de Glaris, lui fit abandon de sa souveraineté et de tous ses biens après sa conversion au christianisme. Saint Fridolin en disposa plus tard en faveur de l'abbaye de Säckingén, en Souabe, dont il était fondateur. Après la mort d'Urs, ses héritiers voulurent disputer ce legs au saint missionnaire, mais le prince revint de l'autre monde pour confirmer ses volontés.

L'abbaye de Säckingén resta en possession du pays de Glaris pendant plusieurs siècles ; les Glaronnais devaient le service militaire à l'abbesse, mais seulement pour le maintien de ses propriétés dans leur pays. Peu à peu, la maison d'Autriche obtint l'avouerie de l'abbaye, la suzeraineté impériale, puis la juridiction criminelle et tendit à substituer son autorité à celle de l'abbesse, qui était devenue purement nominale.

En 1352, Albert, duc d'Autriche, fils de l'empereur du même nom, voulut contraindre les Glaronnais à s'unir à lui dans l'expédition qu'il allait entreprendre contre la ville de Zurich. Ils refusèrent une demande si contraire à leurs droits. Le duc envoya des troupes pour les soumettre, mais il fut devancé par les cantons d'Uri, de Schwytz et d'Unterwald qui, se sentant également menacés, firent

occuper le pays. Les Glaronnais défirent à Weesen un corps de troupes autrichiennes; Walther de Stadian, son commandant, que le duc avait nommé bailli après avoir destitué le magistrat populaire, Burkardt de Schwanden, y trouva la mort.

A la suite de ces événements, le canton de Glaris fut admis dans la Confédération le 4 juin 1352. L'acte d'union réserva tous les droits de l'abbesse de Säkingen, dont le canton ne se racheta qu'en 1395.

Après la bataille de Sempach, où Conrad Gruninger, le chef des Glaronnais, se fit remarquer par sa bravoure, les Confédérés occupèrent la petite ville de Weesen et y mirent un bailli. Les habitants, en majorité favorables à l'Autriche, entrèrent secrètement en relations avec plusieurs seigneurs du voisinage, partisans du duc, et massacrèrent les 200 Suisses qui formaient la garnison. Les Glaronnais, menacés et ne pouvant obtenir du secours de leurs Confédérés à cause de la rigueur de la saison, demandèrent la paix. Pierre de Thorberg, commandant autrichien, posa comme conditions principales l'abandon de l'alliance avec les Suisses et leur soumission comme serfs de la maison d'Autriche. On comprend que de telles propositions étaient inacceptables, aussi les Glaronnais se préparèrent-ils à une résistance désespérée. Ils se retranchèrent près du village de Näfels au nombre d'environ quatre cents, y compris une trentaine de Schwytzois. On sait quel fut le résultat de cette glorieuse bataille où onze drapeaux, dont la grande bannière impériale, et dix-huit cents cuirasses restèrent aux mains des vainqueurs. Les Autrichiens furent poursuivis jusqu'à la Linth, où le pont de Weesen se rompit sous le poids des fuyards. Weesen fut pillé et brûlé; c'était le 9 avril 1388. La bataille de Näfels assura l'indépendance du canton de Glaris.

On connaît les querelles intestines qui agitèrent la Suisse au commencement du XV^e siècle. Un de leurs

principaux épisodes fut la guerre des Confédérés contre Zurich, guerre dans laquelle les contingents de Schwytz et de Glaris prirent une part active et qui se termina par la bataille de Ragatz. Les Autrichiens, qui soutenaient les Zuricois, voulant profiter des événements pour reconquérir une partie de leur souveraineté, envoyèrent 6000 hommes envahir le comté de Sargans. Ils furent attaqués près de Ragatz par les Glaronnais commandés par le célèbre Landammann Tschudi et les Schwytzois sous les ordres de Reding. Bien que six fois moins nombreux que leurs adversaires, les Confédérés remportèrent une brillante victoire. C'était le jour de la fête de saint Fridolin, le 6 mars 1446; aussi les Glaronnais rendirent-ils grâce sur le champ de bataille, à Dieu et à leur saint patron.

Lors des disputes religieuses du XVI^e siècle, une partie des Glaronnais adoptèrent les nouvelles doctrines; mais contrairement à ce qui se passa dans la plupart des autres cantons, il n'y eut pas de conférences entre les ministres des deux cultes et la majorité n'imposa pas sa religion au pays. Grâce à l'*Edit de tolérance* dû au Landammann Aebli, les Glaronnais conservèrent une entière liberté de conscience et l'égalité la plus complète régna entre les différentes confessions. Le canton de Glaris ne prit pas part aux guerres de religion qui ensanglantèrent trop souvent la Suisse.

Depuis cette époque, le canton de Glaris vécut dans une tranquillité relative, jusqu'à l'invasion de la Rhétie par les Autrichiens en 1622.

Au commencement du siècle suivant, les gens de Werdenberg, pays sujet de Glaris, se soulevèrent et emprisonnèrent le bailli. Les Glaronnais réprimèrent promptement cette mutinerie, la Charte fut annulée et ce n'est que plusieurs années après que les Werdenbergeois recouvrèrent leurs droits.

Pendant la fatale année 1798, la Suisse fut envahie par

les armées de la République française qui y apportèrent le trouble et la dévastation. Le canton de Glaris fut d'abord au nombre des états qui refusèrent d'accepter la constitution unitaire imposée par le Directoire, mais il dut céder et devint le canton de la Linth.

Après le pacte de Médiation de 1803, les cantons redevinrent souverains, et la Suisse eut le bonheur de jouir de la paix pendant que le reste de l'Europe était à feu et à sang. Le canton de Glaris fut cruellement éprouvé à deux reprises, pendant la seconde moitié de ce siècle : en 1861 par l'incendie terrible qui détruisit son chef-lieu, et en 1881 par l'éboulement des carrières d'ardoises du Tschingel, qui anéantit presque entièrement le village d'Elm en faisant de nombreuses victimes.

II.

Armoiries.

Le canton de Glaris porte : *de gueules à un saint Fridolin de carnation, nimbé d'or, vêtu d'une robe de sable, tenant dans la dextre un livre fermé d'or, dans la senestre un bourdon d'or et portant une bourse de pèlerin d'argent suspendue à l'épaule dextre par une écharpe du même.*

Sur les monnaies et les sceaux, le saint est représenté légèrement tourné vers la gauche, quoique la véritable position soit à droite ; car, comme le fait très bien remarquer M. Adolphe Gautier¹, c'est la position normale de tous les êtres vivants qui figurent au blason.

¹ *Bulletin de la Société suisse de Numismatique*, 6^e année, 1887, p. 22.